

BOURSE D'ÉTUDES JEAN-FRANÇOIS BOULAIS

La Bourse Jean-François Boulais voit le jour en 2020 grâce à son fondateur.

D'une valeur de 1000\$, la bourse, destinée aux étudiants collégiaux et universitaires veut valoriser le parcours scolaire des personnes de petite taille.

Mot du fondateur



Mes parents m'ont toujours fortement encouragé à faire des études supérieures. Pour eux, il était important de pallier les limites de mon corps par le savoir, la curiosité intellectuelle et la capacité de raisonner. Car c'est une réalité : notre corps n'est pas fait pour certains métiers, notamment ceux qui demandent une grande force physique. En revanche, **notre esprit ne connaît aucune barrière**. Grâce à de bonnes études, nous pouvons atteindre des sommets et obtenir des postes stimulants, gratifiants et bien payés.

C'est pourquoi j'ai décidé d'encourager les jeunes ayant le nanisme à poursuivre leurs études supérieures en créant **une bourse d'études avec l'Association québécoise des personnes de petite taille (AQPPT)**. Par cette bourse, je veux inciter les jeunes à réfléchir à leur futur. Je souhaite les motiver à accéder à des études supérieures afin qu'ils puissent obtenir de bons emplois pour s'assurer un avenir marqué par la santé et une bonne qualité de vie.

Membre de l'AQPPT depuis plus de 30 ans, et détenteur d'un baccalauréat en Biochimie de l'Université du Québec à Montréal, j'ai travaillé comme biochimiste dans des compagnies reconnues pendant plusieurs années. Suite à des complications médicales liées à ma condition, l'achondroplasie, je suis devenu tétraplégique. C'est grâce aux emplois de qualité (incluant de bons avantages sociaux) que j'ai occupés au cours de ma

carrière que je peux aujourd'hui profiter d'une confortable retraite prématurée et m'impliquer dans diverses causes.

Bonne chance à tous!



Description de la bourse

Grâce à la généreuse contribution de Monsieur Jean-François Boulais, l'Association québécoise des personnes de petite taille a lancé pour la première fois en 2020, la **bourse Jean-François Boulais** pour les étudiants ayant une forme de nanisme inscrits dans des programmes d'études au niveau collégial ou universitaire (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle). La bourse est d'une valeur de 1 000 \$.

Objectifs

- Encourager les personnes ayant le nanisme à poursuivre des études supérieures ;
- Promouvoir l'obtention d'un emploi de qualité ;
- Poursuivre les objectifs des membres fondateurs de l'organisme en soutenant les personnes de petite taille dans leur projet d'inclusion scolaire, professionnel et social.

Période d'inscription

Du 4 octobre 2021 au 21 novembre 2021.

Remise de la bourse

Le dévoilement du récipiendaire aura lieu au début du mois de janvier lors d'un événement de l'AQPPT. L'étudiant récipiendaire recevra sa bourse lors de cet événement.

Admissibilité

- Être une personne de petite taille (atteint de nanisme) ;
- Résider au Québec ;
- Être inscrit comme étudiant à temps plein au collégial ou à l'université (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle) dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) ;
- Présenter un dossier complet.

Règlements

- Les dossiers de candidature doivent être reçus au bureau de l'AQPPT avant la date limite, soit le 21 novembre 2021. La date figurant sur le sceau de la poste sera honorée ;
- Les dossiers incomplets remis après la date limite ne seront pas évalués. Les candidats sont responsables de s'assurer d'avoir soumis un dossier complet.

Documents à inclure dans le dossier de candidature

- Le **formulaire** de demande dûment complété ;
- Une **lettre de présentation** d'une page illustrant entre autres, l'intérêt du candidat à poursuivre des études, ses qualités personnelles et ses réalisations. Inclure les principales raisons qui font que sa candidature est le meilleur choix ;
- Une **copie du relevé de notes** prouvant l'inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire¹ ;
- Une **lettre de recommandation** provenant d'une personne n'ayant aucun lien de parenté avec le candidat, n'étant pas employé ou administrateur de l'AQPPT, et ne faisant pas partie du comité de sélection de la bourse.
La lettre de recommandation devra inclure les éléments suivants :

¹ Les personnes nouvellement inscrites dans leur programme d'étude peuvent fournir une attestation d'inscription à la place de leur relevé de notes.

- × Nom et prénom du répondant, son adresse, ses coordonnées (numéro de téléphone à domicile ou au travail, titre / profession) ainsi que son lien avec le candidat ;
- × Le répondant devra préciser depuis combien de temps il connaît le candidat et indiquer les éléments pertinents à sa mise en candidature (qualités, expériences, cheminement, difficultés surmontées, etc.).

Critères d'évaluation du dossier

En plus de la qualité, de la pertinence et de la présentation du dossier, voici les éléments qui seront analysés par le comité de sélection et que nous vous invitons à préciser dans la lettre de présentation.

Scolaires

- × Motivation du candidat à poursuivre ses études
- × Rendement scolaire (relevé de notes)
- × Maîtrise de la langue écrite
- × Détermination et persévérance

Financiers

- × Utilisation prévue de la bourse

Personnels

- × Forces et réalisations
- × Situation personnelle particulière
- × Projets de vie personnels et professionnels
- × Impact du nanisme sur la vie personnelle et le cheminement scolaire du candidat
- × Motivation du candidat à faire rayonner la cause du nanisme dans son milieu
- × Engagement du candidat dans son milieu (bénévolat, activités coopératives, scolaires, parascolaires, sportives, communautaires, culturelles, d'affaires, etc.)

Membres du jury de la bourse

Le comité de sélection des candidatures de la bourse Jean-François Boulais est composé de 9 personnes :

- **Jean-François Boulais**, baccalauréat en biochimie ;
- **Mickaël Beaudry**, baccalauréat en informatique ;
- **Claudia Côté**, baccalauréat en administration ;
- **Émilie Couture**, maîtrise en sciences de l'orientation ;
- **Talin Ebrahimian**, doctorat en biologie vasculaire ;
- **Caroline Renaud**, attestation d'études collégiales en gestion et réseautique ;
- **Sylvie Renaud**, maîtrise en sciences de l'éducation ;
- **François Duplessis**, baccalauréat en sciences politiques et en droit ;
- **Angéline Boisjoli-Contant**, baccalauréat en développement de carrière.

Les membres du comité de sélection ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Dates importantes

Appel de candidatures	Examen des candidatures	Annonce du récipiendaire
4 octobre 2021 au 21 novembre 2021	22 novembre 2021 au 19 décembre 2021	Début janvier 2022

Informations complémentaires

Les dossiers incomplets et reçus après le 21 novembre 2021 ne seront pas évalués.

Le candidat doit fournir des photocopies de ses documents officiels. Il est recommandé au candidat de conserver une copie de sa candidature pour ses dossiers personnels.

Notez que tous les renseignements personnels resteront strictement confidentiels. Ceux-ci seront utilisés exclusivement pour communiquer avec le candidat et/ ou son répondant.

Faire parvenir le dossier complet :

Par voie postale à :

Comité de sélection Bourse Jean-François Boulais
Association québécoise des personnes de petite taille (AQPPT)
6300, avenue du Parc bureau 430
Montréal (Québec) H2V 4H8

Ou par courriel à :

info@aqppt.org

En mentionnant comme objet du courriel : bourse Jean-François Boulais.

Pour toutes informations supplémentaires, le candidat peut communiquer avec la
Permanence de l'AQPPT au 514 521-9671 ou à info@aqppt.org.